

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID: 074-217400266-20221017-DEL_2022_074-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2022 OUVERTE À 19H30

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre, le conseil municipal de LA BALME DE SILLINGY, dûment convoqué le 11 octobre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Séverine MUGNIER.

Délibération n° 2022-074

Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'élimination des déchets géré par la communauté de communes Fier et Usses (CCFU)

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 27

Présents « Groupe de la Majorité » :

Mesdames Élisabeth BOIVIN, Élodie DONDIN, Floriane ESCOLANO, Jessica GOLAZ, Mireille LOISEAU, Séverine MUGNIER, Charlotte PASSETEMPS

Messieurs Thomas BIELOKOPYTOFF, Rocco COLELLA, Stefan GENAY, Christophe GORLIER, Nicolas GUILLOT, Jean-Claude PÉPIN, Stéphane RIALLAND, Pedram VINCENT

Présents pour le groupe de l'opposition « Vivre et agir à La Balme » :

Mesdames Marie-Joëlle BONNARD, Brigitte TERRIER

Messieurs Alain BURGARD, François DAVIET, Pascal RIBIER

Absents ayant donné pouvoir :

M. Pierre BANNES à Mme Brigitte TERRIER
Mme Virginie FRANCOIS à Mme Élisabeth BOIVIN
M. Michel PASSETEMPS à Mme Charlotte PASSETEMPS
Mme Laetitia PERROQUIN à Mme Floriane ESCOLANO
Mme Nolwen PORCEILLON à M. Stéphane RIALLAND
Mme Olivia REBOULET à M. Rocco COLELLA
M. Anthony VITTOZ à M. Nicolas GUILLOT

Secrétaire de séance :

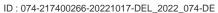
Mme MIREILLE LOISEAU

Délibération n° 2022-074

1/2

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



Madame Séverine MUGNIER, Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

En application des dispositions de l'article D2224-1 du code général des collectivité territoriales (CGCT), le Maire présente au conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'élimination des déchets, géré par la communauté de communes Fier et Usses (CCFU).

Public, ce rapport 2021 permet d'informer les usagers du service.

Il fait notamment ressortir une diminution de 0,5 % des volumes collectés sur l'ensemble du territoire intercommunal, avec une tendance à la baisse de la part relative aux ordures ménagères, au profit du tri sélectif.

Si le tri est relativement satisfaisant, cela varie toutefois en fonction des matières, le verre étant par exemple mieux trié à ce jour sur le territoire que les papiers et les emballages.

La performance de la communauté de communes Fier et Usses (CCFU) sur la production d'ordures ménagères est correcte (228 kg/hbts) : le ratio intercommunal est similaire à la moyenne régionale (228 kg/hbts) et nettement meilleur que les moyennes départementales (270 kg/hbts) et nationales (245 kg/hbts).

Le service a par ailleurs proposé des interventions dans les écoles, ainsi qu'une sensibilisation au compostage.

Le rapport révèle une activité financièrement excédentaire en fonctionnement, permettant de dégager des crédits dédiés au fonctionnement du service.

Le conseil municipal de La Balme de Sillingy,

VU le code général des collectivités territoriales

VU l'exposé présenté par Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré,

Article unique:

Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'élimination des déchets 2021 figurant en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du rapport.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

La secrétaire de séance, Mireille LOISEAU

oiseau

Le Maire, Séverine MUGNIER

Délibération certifiée exécutoire compte tenu : De sa réception en Préfecture le 24/10/2022

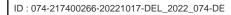
De sa publication le 24/10/2022

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Délibération n° 2022-074 2/2

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



Annexe à la délibération n° 2022-074



Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Elimination des déchets



Année 2021

Communauté de Communes Fier et Usses



	1	
IN	TRODUCTION	2
A.	INDICATEURS TECHNIQUES	3
1.	Le territoire	3
2.	LA COLLECTE DES DECHETS – ORGANISATION	4
(ORDURES MENAGERES :	4
	EMBALLAGES – PAPIER – VERRE :	4
	LES CARTONS :	
	LES ENCOMBRANTS ET D3E :	4
3.	Patrimoine de collecte des déchets	5
:	31-ORDURES MENAGERES	5
:	32 - COLLECTES SELECTIVES	8
	33 - SYNTHESE DU PATRIMOINE DE COLLECTE	10
:	34 – COLLECTE DU TEXTILE	10
4.	LES VOLUMES COLLECTES	10
	41-ORDURES MENAGERES	10
	42-DECHETS COLLECTES EN COLLECTES SELECTIVES	12
	43-VALORISATION DES MATIERES ISSUES DE LA COLLECTE SELECTIVE	14
	44-LES ENCOMBRANTS & D3E	16
	45-LE TEXTILE	16
•	46-SYNTHESE - COMPARAISONS	17
5.	Synthèse Collecte et patrimoine	19
6.	Fréquence de ramassage	20
7.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	71 - COMMUNICATION	
•	72 - Prévention – Compostage	21
В.	INDICATEURS FINANCIERS	22
1.	Détail des coûts de collecte par type de déchet	22
2.	Bilan financier du service	23
B.	ANNEXES	25

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID: 074-217400266-20221017-DEL_2022_074-DE

INTRODUCTION

Depuis la loi n° 95-101 du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnem chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit établir annuellement « un rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers ».

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifie les obligations du rapport annuel en introduisant « le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ».

Le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets fixe les indicateurs techniques et financiers, devant figurer dans le rapport.

Le présent rapport est établi pour l'exercice 2020 et a pour objet principal une réelle transparence dans la gestion du service environnement, tant au plan technique que financier, qui permet d'apprécier la qualité du service et rechercher une meilleure maîtrise des coûts.

Il est présenté au conseil communautaire du 29 septembre 2022 avant d'être transmis à chaque maire pour présentation au conseil municipal.

Dans les quinze jours suivant la présentation au conseil municipal, le rapport est mis à la disposition du public, en Mairie.

Le public en est avisé par affichage pendant un mois.

Un exemplaire est remis pour information à Monsieur le Préfet.



A. INDICATEURS TECHNIQUES

1. LE TERRITOIRE

Située en Haute Savoie, la communauté de communes Fier & Usses (CCFU) a la compétence collecte « ordures ménagères et déchets » pour ses 7 communes : La Balme de Sillingy, Sillingy, Choisy, Sallenôves, Mésigny, Lovagny et Nonglard.



La CCFU compte 15 918 habitants (Population Insee fiche DGF 2021) et s'étend sur 6 800 ha



2. LA COLLECTE DES DECHETS - ORGANISATION

Le schéma de collecte de la CCFU est organisé en 7 flux :

- Ordures Ménagères domestiques (OMr)
- Emballages: bouteilles plastique, cartonettes, briques alimentaires, boites & canettes aluminium et acier
- Cartons domestiques et professionnels
- Papier: journaux, magazines, revues, papier bureau
- Verre
- Le textile
- Encombrants et D3E

ORDURES MENAGERES:

La collecte est réalisée en porte à porte (PAP) et en apport volontaire (AV) et en apport volontaire.

EMBALLAGES - PAPIER - VERRE:

La collecte est réalisée en apport volontaire exclusivement par des contenants de 4 ou 5 m3.

LES CARTONS:

Les cartons professionnels sont collectés en apport volontaire en bennes de 9 m3. Les sites suivants sont desservis : CTM La Balme de Sillingy, CTM Sillingy, Village entreprises Sillingy, EHPAD de Sillingy, Ecole primaire de Sillingy, Zone artisanale des Vignes. Les bennes sont louées par le prestataire de collecte. Les cartons des particuliers sont collectés en apport volontaire en colonnes aériennes de 5 m3.

LES ENCOMBRANTS ET D3E:

Chaque année, la CCFU organise une collecte des objets encombrants en porte à porte, elle a lieu sur la période octobre/novembre. Les usagers déposent leurs objets à l'emplacement habituel de leur conteneur à ordures ménagères. Les objets doivent être sortis la veille du jour de collecte.

La collecte des DEEE est effectuée en points de regroupement sur chacune des communes du territoire en même temps que la collecte des encombrants. Durant une semaine, les habitants peuvent venir déposer leurs DEEE sur ces emplacements réservés.

Les collectes sont réalisées par des prestataires de services :

- SUEZ pour les ordures ménagères en PAP et AV, fin de contrat au 31/12/2023
- EXCOFFIER pour les emballages, fin de contrat au 31/12/2022
- EXCOFFIER les cartons les encombrants et les D3E, fin de contrat au 31/12/2025
- TRIGENIUM pour le papier, fin de contrat au 31/12/2022
- TRIGENIUM pour le verre, fin de contrat au 31/12/2025
- LA FIBRE SAVOYARDE pour le textile.

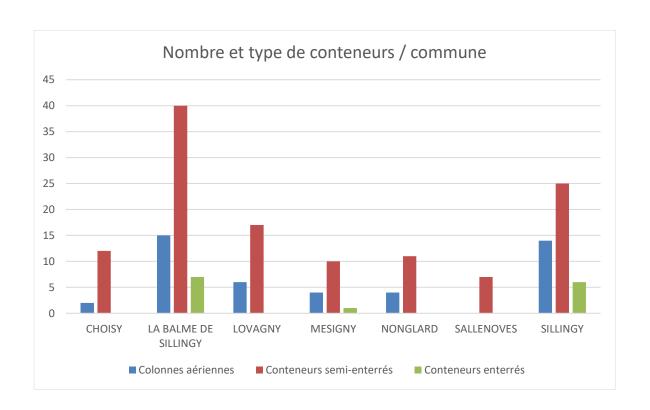
3. PATRIMOINE DE COLLECTE DES DECHETS

31-ORDURES MENAGERES

Le patrimoine total de la CCFU pour la collecte des ordures ménagères est constitué de :

- 1 487 bacs roulants (de 140 litres à 660 litres).
- 14 conteneurs enterrés
- 121 conteneurs semi-enterrés
- 45 Colonnes aériennes (bois ou plastiques)

	Ordures Ménagères au 31/12/2021							
Commune	Colonnes aériennes	Conteneurs semi-enterrés	Conteneurs enterrés	TOTAL				
CHOISY	2	12		13				
LA BALME DE SILLINGY	15	40	7	63				
LOVAGNY	6	17		23				
MESIGNY	4	10	1	15				
NONGLARD	4	11		15				
SALLENOVES		7		6				
SILLINGY	14	25	6	45				
Total Général	45	121	14	180				





> Détail des équipements ordures ménagères mis en place en 2021 :

Commune		Nouveaux conteneurs 2021 Ordures Ménagères								
Commune	Colonnes aériennes	Conteneurs semi- enterrés	Conteneurs enterrés	TOTAL						
CHOISY		4		4						
LA BALME DE SILLINGY		12		12						
LOVAGNY	2	1		3						
MESIGNY	4	7		11						
NONGLARD				0						
SALLENOVES		1		1						
SILLINGY	2	7		9						
Total Général	8	32		40						

Commune	NOM PAV	Flux	Type conteneur	Marque conteneur
CHOISY	CHEF LIEU	ОМ	CSE	SULO
CHOISY	STADE FOOT	OM	CSE	CONTENUR
CHOISY	ROUTE DES MEGEVANDS - HAUT	OM	CSE	SULO
CHOISY	ROUTE DES MEGEVANDS - HAUT	OM	CSE	SULO
LA BALME	Rte Plaine - lotissement	OM	CSE	SULO
LA BALME	Rte de Dalmaz	OM	CSE	SULO
LA BALME	Rte de Choisy face Ch du Moulin	ОМ	CSE	SULO
LA BALME	Rte de Choisy face Ch du Moulin	ОМ	CSE	SULO
LA BALME	Rue des EPERVIERES	ОМ	CSE	SULO
LA BALME	Rue des EPERVIERES	ОМ	CSE	SULO
LA BALME	Ch de la MONTAGNE	ОМ	CSE	РО
LA BALME	Ch de la MONTAGNE	ОМ	CSE	PO
LA BALME	VILLA ELLEA - Rte Choisy	ОМ	CSE	SULO
LA BALME	VILLA ELLEA - Rte Choisy	ОМ	CSE	SULO
LA BALME	VILLA ELLEA - Rte Choisy	ОМ	CSE	SULO
LA BALME	VILLA ELLEA - Rte Choisy	ОМ	CSE	SULO
LOVAGNY	ENTREE OUEST - ROUTE DE NONGLARD	ОМ	AE	CITEC
LOVAGNY	TENNIS - CHEMIN DES CEZARDS	ОМ	AE	CITEC
LOVAGNY	LES SUARDS	ОМ	CSE	SULO
MESIGNY	CHEZ BOTTON	ОМ	CSE	SULO
MESIGNY	MASSY	ОМ	CSE	SULO
MESIGNY	LES BALMETTES	ОМ	AE	QUADRIA
MESIGNY	LES BALMETTES	OM	AE	QUADRIA
MESIGNY	CHOSEAUX	ОМ	CSE	SULO

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID: 074-217400266-20221017-DEL_2022_074-DE

MESIGNY	EGLISE - PARKING	ОМ	CSE	SULO
MESIGNY	ECOLE - PARKING	ОМ	AE	QUADRIA
MESIGNY	RTE CHEZ GAILLARD - PARKING	ОМ	CSE	SULO
MESIGNY	RTE CHEZ GAILLARD - PARKING	ОМ	CSE	SULO
MESIGNY	HAUTE COMBE	ОМ	CSE	SULO
MESIGNY	GRESY	ОМ	AE	SULO
SALLENOVES	CIMETIERE	ОМ	CSE	SULO
SILLINGY	SIEGE CCFU - RTE DU STADE	ОМ	CSE	SULO
SILLINGY	EAU VIVE - BROMINES	ОМ	CSE	SULO
SILLINGY	EAU VIVE - BROMINES	ОМ	CSE	SULO
SILLINGY	rte des malladieres	ОМ	AE	CITEC
SILLINGY	rte des malladieres	ОМ	AE	CITEC
SILLINGY	ARZY-LES CHARMILLES	ОМ	CSE	SULO
SILLINGY	ARZY-LES CHARMILLES	ОМ	CSE	SULO
SILLINGY	LA COMBE - VERVENY	ОМ	CSE	SULO
SILLINGY	LA COMBE - VERVENY	ОМ	CSE	SULO





32 - COLLECTES SELECTIVES

Le patrimoine total de la CCFU pour les collectes sélectives est constitué de 216 conteneurs dont la répartition est la suivante :

	PATRIMOINE DECHETS TRI													
	CARTON	N EMBALLAGE					PAPIER		Total		VERRE		Total	Total général
	AE	ΑE	CSE	Ε	EMB	AE	CSE	E	PAPIE	ΑE	CSE	E	VERRE	
CHOISY	1	1	6		7	2	4		6	3	6		9	23
LA BALME	2	2	16	5	23		11	5	16	2	16	5	24	65
LOVAGNY	1	3	3	2	8	2	3	2	7	4	4	2	10	26
MESIGNY	1	2	4	1	7	3	1	1	5	3	4	1	8	21
NONGLARD	1		4		4		4		4		4		4	13
SALLENOVES	1		2		2	1	2		3		2		2	8
SILLINGY	2	10	9	3	22	7	6	3	16	9	8	3	20	60
Total général	9	18	44	11	73	15	31	11	57	21	44	11	77	216

Détails des équipements de collecte sélective mis en place en 2021 :

Conteneurs de tri installés en 2021										
Aérien CSE Total général										
CHOISY		3	3							
LA BALME		10	10							
LOVAGNY	1		1							
MESIGNY	3	6	9							
SALLENOVES		3	3							
SILLINGY 9 9										
Total général	4	31	35							

AE = conteneur aérien

CSE= conteneur semi-enterré E = conteneur enterré

Détail des contenants de collecte sélectif installés en 2021 :

Commune	NOM PAV	Flux	Type conteneur	Marque conteneur
CHOISY	STADE FOOT	PAPIER	CSE	CONTENUR
CHOISY	ROUTE DES MEGEVANDS - HAUT	EMBALLAGE	CSE	SULO
CHOISY	ROUTE DES MEGEVANDS - HAUT	VERRE	CSE	SULO
LA BALME	Rte Plaine - lotissement	EMBALLAGE	CSE	SULO
LA BALME	Rte Plaine - lotissement	VERRE	CSE	SULO
LA BALME	Rte de Dalmaz	EMBALLAGE	CSE	SULO
LA BALME	Rte de Dalmaz	VERRE	CSE	SULO
LA BALME	Rte de Choisy face Ch du Moulin	EMBALLAGE	CSE	SULO
LOVAGNY	ENTREE OUEST - ROUTE DE NONGLARD	PAPIER	AE	CITEC

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID: 074-217400266-20221017-DEL_2022_074-DE

LA BALME	Rte de Choisy face Ch du Moulin	VERRE	CSE	SULO
LA BALME	Ch de la MONTAGNE	EMBALLAGE	CSE	РО
LA BALME	Ch de la MONTAGNE	VERRE	CSE	РО
LA BALME	VILLA ELLEA - Rte Choisy	EMBALLAGE	CSE	SULO
LA BALME	VILLA ELLEA - Rte Choisy	VERRE	CSE	SULO
MESIGNY	CHEZ BOTTON	EMBALLAGE	CSE	SULO
MESIGNY	CHEZ BOTTON	VERRE	CSE	SULO
MESIGNY	MASSY	EMBALLAGE	CSE	SULO
MESIGNY	MASSY	VERRE	CSE	SULO
MESIGNY	LES BALMETTES	EMBALLAGE	AE	QUADRIA
MESIGNY	LES BALMETTES	VERRE	AE	QUADRIA
MESIGNY	ECOLE - PARKING	VERRE	ΑE	QUADRIA
MESIGNY	RTE CHEZ GAILLARD - PARKING	EMBALLAGE	CSE	SULO
MESIGNY	RTE CHEZ GAILLARD - PARKING	VERRE	CSE	SULO
SALLENOVES	CIMETIERE	EMBALLAGE	CSE	SULO
SALLENOVES	CIMETIERE	VERRE	CSE	SULO
SALLENOVES	CIMETIERE	PAPIER	CSE	SULO
SILLINGY	SIEGE CCFU - RTE DU STADE	EMBALLAGE	CSE	SULO
SILLINGY	SIEGE CCFU - RTE DU STADE	VERRE	CSE	SULO
SILLINGY	SIEGE CCFU - RTE DU STADE	PAPIER	CSE	SULO
SILLINGY	EAU VIVE - BROMINES	EMBALLAGE	CSE	SULO
SILLINGY	EAU VIVE - BROMINES	VERRE	CSE	SULO
SILLINGY	ARZY-LES CHARMILLES	EMBALLAGE	CSE	SULO
SILLINGY	ARZY-LES CHARMILLES	PAPIER	CSE	SULO
SILLINGY	LA COMBE - VERVENY	EMBALLAGE	CSE	SULO
SILLINGY	LA COMBE - VERVENY	VERRE	CSE	SULO



33 - SYNTHESE DU PATRIMOINE DE COLLECTE

Le patrimoine total au 31/12/2021 est ainsi constitué de :

180 conteneurs de collecte des ordures ménagères

216 conteneurs de collectes sélectives

Soit un patrimoine de 396 contenants en apport volontaire

Dont 75 nouveaux contenants installés en 2021

34 - COLLECTE DU TEXTILE

Une collecte des textiles (textile, linge de maison, chaussures) est en place depuis mai 2014 en partenariat avec l'Association LA FIBRE SAVOYARDE.

13 bornes de collecte du textile sont présentes sur le territoire. Ces contenants sont mis à disposition et entretenus par le prestataire.

4. LES VOLUMES COLLECTES

41-ORDURES MENAGERES

En 2021, 3 607 tonnes d'ordures ménagères ont été collecté.

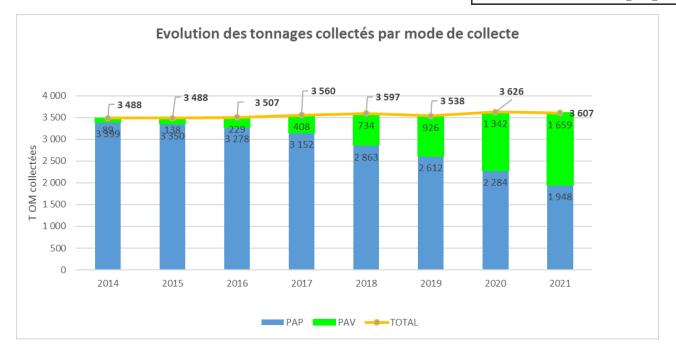
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tonnes OM collectées en PAP	3398	3350	3278	3152	2863	2612	2 284	1 948
Tonnes OM collectées en AV	89	138	229	408	734	926	1 342	1 659
Nombre de tonnes collectées (refus de tri non compris)	3 487	3 488	3 507	3 560	3 597	3 538	3 626	3 607
Population	14 274	14 585	14 795	15 251	15 352	15 661	15 750	15 918
Ratio/kg/hab/an	244	239	237	233	234	226	230	226

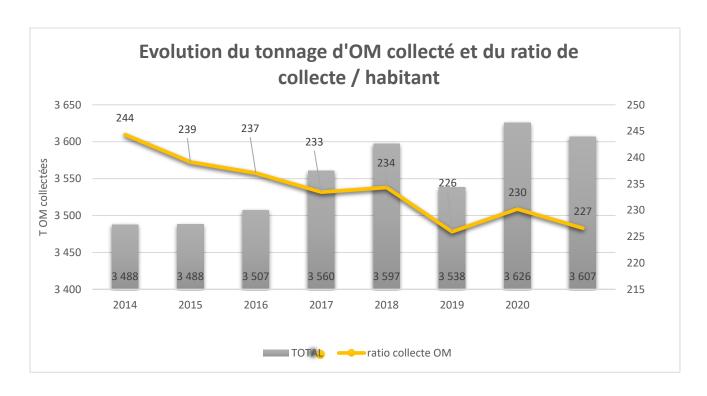
Les tonnages d'ordures ménagères collectés ont diminué de - 0.5 % en 2021 par rapport à 2020, alors que la population a progressé de + 1 % sur la même période.

Ainsi le ratio de déchets non recyclables produit par habitant s'élève à **226 kg / an et par habitant**, niveau le plus bas de ces 7 dernières années et équivalent à 2019.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des tonnages au global ainsi que la part des tonnages collectés en PAP et AV.







Le graphique ci-dessus illustre l'évolution du ratio de collecte des OM par habitant. Malgré une légère hausse en 2020, la tendance est à la baisse. Ainsi, la production d'ordures ménagères par habitant a diminué de 7 % sur la période 2014 /2021, soit -17 kg / an / habitant.



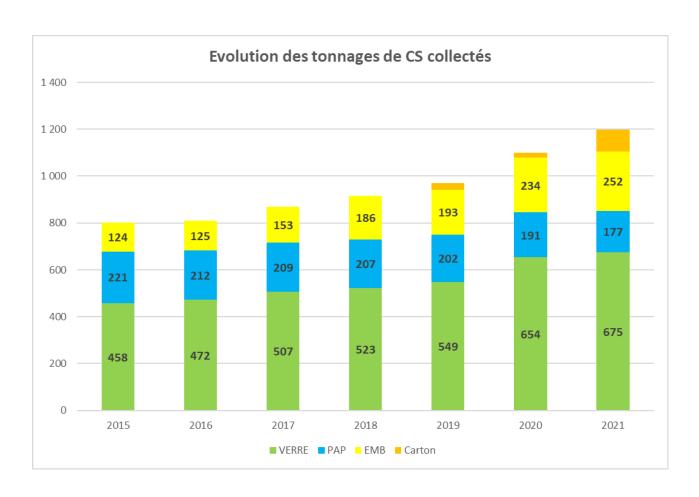
42-DECHETS COLLECTES EN COLLECTES SELECTIVES

En 2021, **1 101 tonnes** de déchets recyclables ont été collectées sur le territoire de la CCFU, soit 13.5 % de plus que l'année précédente.

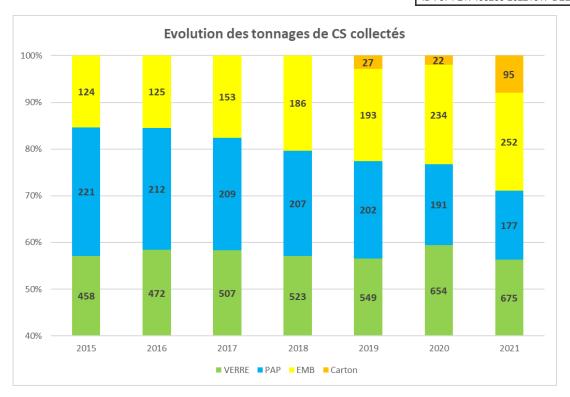
Ces tonnages se répartissent de la manière suivante :

NB: la collecte des cartons en AV n'est pas représentée car elle a débuté au 21/12/2020.

TRI SELECTIF COLLECTÉ	Tonnage 2014	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Tonnage 2021
Emballages ménagers	106.61	123.51	125.06	152.56	186.22	192.6	234	252
Verre	421.00	458.33	472.48	507.42	522.65	549.1	654	675
Journaux magazines	199.18	220.92	211.57	209.46	207.06	201.7	191	177
Cartons Professionnels						27	22	95
TOTAL	727	803	809	869	916	970	1 101	1 199







Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des ratios de collecte sélectifs par habitants :

	Ev	olution annu	uelle du ratio	o de collect	e sélective ,	/ habitant		
TRI SELECTIF COLLECTÉ	Tonnage 2014	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Tonnage 2021
Emballages ménagers	7,5	8,5	8,5	10,0	12,1	12.3	14.87	15.85
Verre	29,5	31,4	31,9	33,3	34	35	41.55	42.4
Journaux magazines	14,0	15,1	14,3	13,7	13,5	12.9	12.1	11.09
Carton	/	/	/	/	/	1.72	1.40	5.97

Le déploiement du nombre de points d'apport volontaire et les campagnes de sensibilisation / communication permettent une augmentation du tri sélectif par habitant.
Le ratio de collecte des emballages poursuit sa progression tout comme celui du verre. Le flux papier décline continuellement depuis 2015.



43-VALORISATION DES MATIERES ISSUES DE LA COLLECTE SELECTIVE

Le tableau ci-dessous détail la

2021							
Tonnages Tonnages triés Tonnages Refus de tri Taux de collectés valorisés refus de tri							
EMBALLAGES MENAGERS	252,32	240,43	202,97	46,799	19,46 %		

Le tableau ci-dessous illustre les quantités de matières triées issues de la collecte sélective et admises en filière de recyclage.

	MATERIAUX TRIES ADMIS FILIERE RECYCLAGE	Tonnage 2021
	Acier	12,411
I.R.S	Aluminium	2,992
emballages menagers	Carton, cartonnettes, papiers d'emballage	82,34
Ä	Briques alimentaires	0
Σ	Bouteilles PET clair	12,577
ĞĚ	Bouteilles PET coloré	3,385
\leq	Bouteilles PEHD	10,733
BAI	Gros de magasin	38,53
Ξ	Refus de tri	40
	Nb de tonnes valorisées Emballages ménagers	202,97
PAPIER	Journaux magazines (1.11)	176.53
VERRE	Nb de tonnes valorisées verre	675.43
CARTONS	Nb de tonnes de CARTON valorisé	104.649
	TOTAL	1 164. 58



Evolution des valorisations matières (volumes collectés – refus de tri)

VA	LORISATION MATIERES ISSUES DU TRI	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Acier	9	12	9	13.6	15.807	11,37	5.7	12,4
	Aluminium	0	0	0	2.97	1.72	0,161	2.8	2,9
EMBALLAGES MENAGERS	Carton, cartonnettes, papiers d'emballage	0	24,17	52.46	18.92	53.52	22,58	52.46	82,3
MEN	Briques alimentaires	8.6	5,36	2.20	2	4.7	0	21.2	0
GES	Bouteilles PET clair	13.32	12.36	16.53	6	24.518	20,92	23.5	12,6
\LLA	Bouteilles PET coloré	13.23	5	15.88	0	9.847	11,49	8.95	3,4
EMB/	Bouteilles PEHD	16.62	21.51	18.44	0.25	7.103	12,86	9.2	10,7
	Nb de tonnes valorisées Emballages ménagers	60.77	80,4	114,51	24,57	117,22	79.37	123.81	162,97
	Journaux magazines (1.11)	182.92	128,73	143.37	185.12	207.06	0	0	176,53
PAPIER	autres (1.02)	53.37	45,80	56.64	53.27	55.653	0	0	
PA	Nb de tonnes valorisées journaux magazines	236.30	174,54	200.01	237.39	262.71 3	0	0	176,53
VERRE	Nb de tonnes valorisées verre	529.26	422,32	510.34	628.45	522.65	592,33	799.84	675,43
Ref	us de tri	22.61	24.47	22.22	28.56	33.11	38	45	40

Les variations de tonnages valorisés s'expliquent par des effets de stock.

Détail des prestataires de collectes et des destinations par type de déchet recyclable :

	TYPE DE DECHETS	COLLECTE	DESTINATION
	Acier	Ets EXCOFFIER	ARCELOR-MITTAL
GER	Aluminium	Ets EXCOFFIER	REGEAL-AFFIMET
MENAGERS	Briques alimentaires (5.03)	Ets EXCOFFIER	SUEZ
	Cartonnettes	Ets EXCOFFIER	SUEZ
EMBALLAGES	Carton ondulé (5.02)	Ets EXCOFFIER	Ets EXCOFFIER
EME	Plastiques (PE)	Ets EXCOFFIER	VALORPLAST

Affiché le

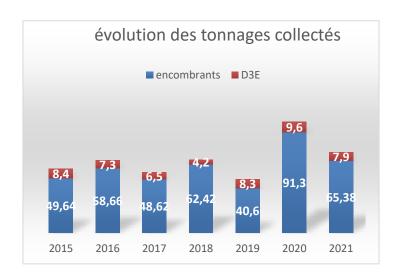
Papier	Ets TRIGENIUM SAS	TRIGENIUM	
Verre	TRIGENIUM SAS	O-I MANUFACTURIING France	
DEEE	Ets EXCOFFIER	Ets EXCOFFIER	
Encombrants	Ets EXCOFFIER	Ets EXCOFFIER	

44-LES ENCOMBRANTS & D3E

En 2021, la collecte des encombrants et D3E a eu lieu du 12 au 24 octobre.

Ce sont **91.3 tonnes d'encombrants** et **9.6 tonnes de D3E** qui ont été collectées et traitées, tonnages records depuis la mise en place de ce service.

Tonnages d'encombrants et D3E collectés								
	2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021							
Encombrants	49.64	58.66	48.62	62.40	40.6	91,3	65,38	
D3E	8.4	7.3	6.5	4.2	8.3	9.6	7,9	



45-LE TEXTILE

En 2021, **63 tonnes de textile** ont été collecté sur le territoire.



Tonnages de textile collectés								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Textile	23,8	57.6	76.8	81.2	79.9	88.6	63.2	63

46-SYNTHESE - COMPARAISONS

Les graphiques ci-dessous illustrent le positionnement de la CCFU par rapport aux collectivités similaires et aux moyennes départementales, régionales, nationales et par typologie.

Les graphiques sont issus de la base SINOE. La CCFU appartient à la typologie MIXTE à dominante urbaine. (cf annexe 2, définition des typologies)

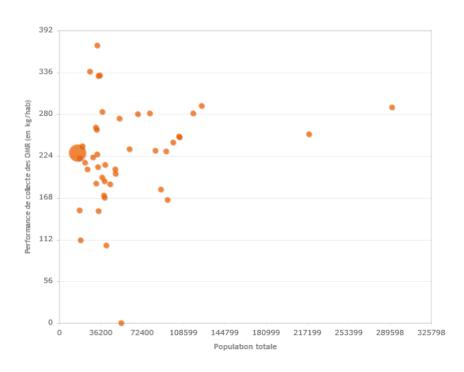
Chaque point représente une collectivité de typologie similaire, la CCFU est le point jaune.

LES ORDURES MENAGERES

Ratio de collecte des OMR pour la CCFU: 228 kg / hbts / an.

La performance de la CCFU sur la production d'OMR est correcte. Le ration CCFU est similaire à la moyenne régionale (228 kg/hbts) et de la typologie (238 kg/hbts) et nettement supérieure aux moyennes départementales (270 kg/hbts) et nationales (245 kg/hbts).

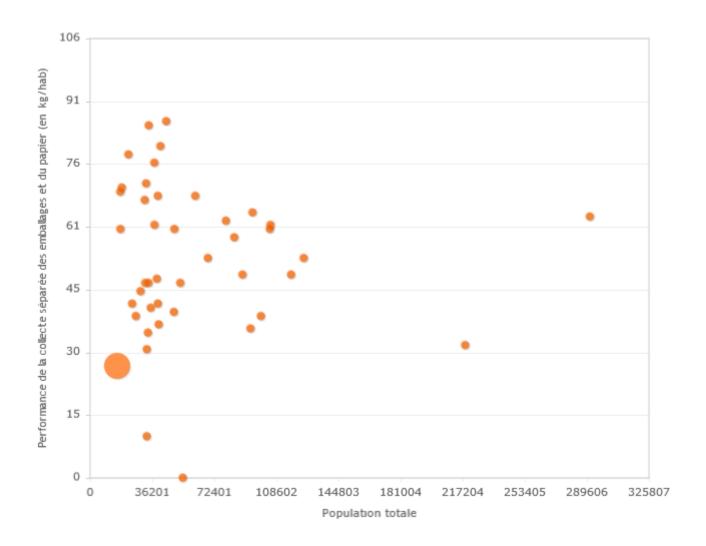
Le déploiement de la collecte en AV et l'augmentation du nombre de points de tri sont des facteurs favorisants cette performance.





LES EMBALLAGES ET LE PAPIER

La performance de la CCFU pour les flux emballages et papier est faible. Avec un ratio de collecte de **27 kg/habitant**, la CCFU dispose d'une marge de progression importante.

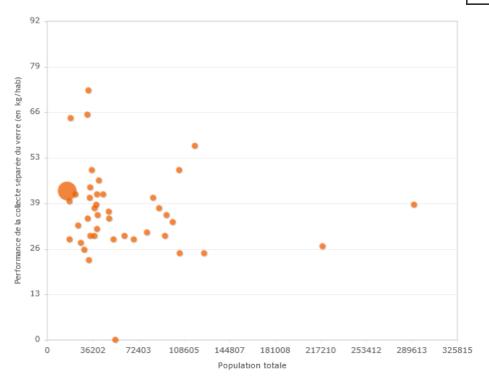


Les axes de travail sont les suivants :

- ✓ Poursuivre la densification du nombre de point de collecte sélectif
- ✓ Poursuivre les efforts de communication
- ✓ Améliorer le schéma de collecte

LE VERRE





Ratio de collecte en AV du verre de 43 kg/habitant, performance bonne pour ce flux.

5. SYNTHESE COLLECTE ET PATRIMOINE

2021	Tonnages collectés	Nbr de containers	Nbr de levé / an	Poids moyen collecté par levée en kg
Emballages ménagers	252	73	3 338	75 kg
Verre	675	77	852	792 kg
Journaux magazines	177	57	565	313 kg
Ordures ménagères (PAV)	1 659	180	7 629	217 kg
Cartons en PAV	65	9	706	92 kg



6. FREQUENCE DE RAMASSAGE

Ordures ménagères en PAP	Hebdomadaire
Ordures ménagères en AV	Hebdomadaire
Papier	Tous les 15 jours en moyenne
Emballages	Hebdomadaire
Verre	Tous les 15 jours en moyenne
Carton en colonne aérienne	2 fois / semaine
Carton en benne	Sur demande
Textile	Mensuelle

Certains secteurs de La Balme de Sillingy et de Sillingy sont collectés en C2 (2x/semaine)

7. SENSIBILISATION, COMMUNICATION, PREVENTION

Des animations de sensibilisation ont été proposées aux écoles maternelles et primaires :

La Balme de Sillingy:

Avully: 6 interventions – 94 enfants Le Marais: 11 interventions – 270 enfants Vincy: 4 interventions – 92 enfants **Mésigny**: 4 interventions – 80 enfants

Sillingy:

Chef-Lieu: 12 interventions – 290 enfants

Soit un total de 37 interventions pour 826 enfants

71 - COMMUNICATION

Création d'un document de rappel des consignes de tri Distribué en accompagnement des courriers d'enlèvement des bacs d'ordures ménagères



Levrauit



Création d'un flyer civisme horaires de dépôt des verres, gros objets à jeter, Déchets verts ... distribué auprès des habitants à proximité des points problématiques.

72 - Prévention – Compostage

Le compostage est une action importante de la prévention des déchets. En effet, 30% du poids de nos poubelles peuvent être valorisés en compost.

Compostage individuel

Cette année, nous avons organisé 2 matinées compostage au printemps :

Sillingy et Mésigny

Communes	2020	2021
CHOISY	9	7
LA BALME DE SILLINGY	20	53
LOVAGNY	5	9
MESIGNY	4	8
NONGLARD	5	10
SALLENOVES	1	7
SILLINGY	18	25
TOTAL	62	119

119 composteurs individuels ont été vendus en 2021.

Compostage partagé

2 sites de compostage partagés ont été mis en place cette année:

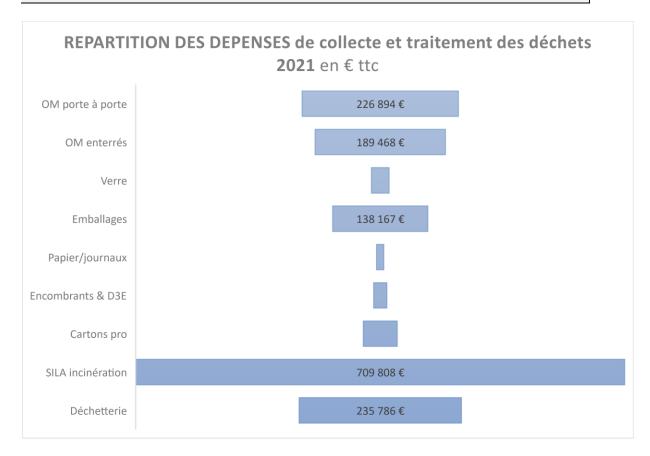
- Lovagny: Chemin de la violette pour 12 logements
- Sillingy: Les Eaux Vives-Bromines pour 60 logements



1. DETAIL DES COUTS DE COLLECTE PAR TYPE DE DECHET

Le tableau ci-dessous détaille les différents postes de dépenses liés au traitement des déchets. Le traitement des ordures ménagère (collecte et traitement) est le poste le plus important qui représente à lui seul 70 % des dépenses.

	Population:			15 918			
Flux	tonnage collecté	coût collecte ttc/tonne	total TTC	Coût/hab			
OM porte à porte	1 948	116,49€	226 894€	14,25 €			
OM enterrés	1 659	114,19€	189 468 €	11,90€			
Verre	675	37,95€	25 632€	1,61€			
Emballages	253	547,59€	138 167 €	8,67€			
Papier/journaux	177	60,5€	10 681 €	0,67€			
Encombrants & D3E	65,38	295,76	19 337 €	1,21€			
Cartons pro et PAV	94,45	526€	49 649 €	3,11€			
SILA incinération	3 607	195,80€	709 808 €	44,36€			
Déchetterie			235 786 €	14, 81 €			
1 605 422 € TTC							





2. BILAN FINANCIER DU SERVICE

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation
<u>I) Dépenses</u>	2017	2016	2017	2020	2021	2021/2020
Fournitures (pelles, sacs, gants, carburant, assurance et entretien roulant)	13994€	8793€	22011€	24 077 €	15 515€	-36%
Collecte des ordures ménagères (SUEZ RV)	422 441 €	405 874 €	400 281 €	412 177 €	436 082 €	6%
et services extérieurs	422 441 €	403 07 4 €	400 201 €	412 1// €	450 002 €	
Collecte et traitement tri sélectif (Trigénium et Excoffier)	130 903 €	147 563 €	156 999 €	197 285 €	242 044 €	23%
Annonce, insertion, information, frais d'acte contentieux	10018€	3 540 €	4 699 €	8 991 €	7 395 €	-18%
Charges de personnel	69 745 €	79 057 €	86 122 €	142 865 €	128 543 €	-10%
Prestations de service par commune pour aires de tri		6198€	2 240 €	12 941 €	12 941 €	0%
Informatique en nuage				0€	1 117€	
SILA incinération des ordures ménagères	621 277 €	667 200 €	688 483 €	699 922 €	709 808 €	1%
Déchets spéciaux (médicaux et autres)	268 €	392 €	298 €	331 €	8 213 €	2381%
C2A déchetterie Epagny	231 573 €	224 365 €	191 936 €	281 285 €	235 786 €	-16%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	1 500 219 €	1 542 982 €	1 553 069 €	1 779 875 €	1 797 446 €	0,99%
II) Recettes						
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 504 024 €	1 532 820 €	1 585 031 €	1 631 836 €	1 674 995 €	3%
Vente de verre	14769 €	9 446 €	12719€	14 589 €	8 034 €	-45%
Vente acier, aluminium, plastique, papier, carton, emballage	27 835 €	33 780 €	16895€	9 695 €	23 979 €	147%
Remboursement sur rémunération personnel (assurance, mise à disposition)	575€	1751€	12211€	26 092 €	15 274 €	-41%
Recette Commune membre				0€	4712€	
Produits exceptionnels				0 €	1 806 €	
Soutien à la valorisation	41 408 €	32 200 €	42 323 €	88 906 €	149 180 €	68%
Vente composteurs	740 €	1 140 €	1 240 €	1 260 €	2 360 €	87%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	1 589 351 €	1 611 137 €	1 670 419 €	1 772 378 €	1 880 339 €	6%
Résultat	89 132 €	68 155 €	117 350 €	-7 496 €	82 893 €	

Investissement I) Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Matériel	171 469 €	115955€	320 278 €	386 267 €	439 451 €	14%
Matériel de transport	16047€	0 €	0 €	0€	28 941 €	
Etude accompagnement implantation conteurs	0 €	0€	4 200 €	0€	4116€	
Projet déchetterie	0 €	4 501 €	0 €	2 203 €	54 695 €	2383%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	187 516 €	120 456 €	324 478 €	388 470 €	527 204 €	36%
II) Recettes						
FCTVA	30 760 €	28 522 €	55 769 €	40 702 €	92 202 €	127%
Participations PAV	34 237 €	22 263 €	19 999 €	78 316 €	63 995 €	-18%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	64997€	50 785 €	75768€	119018€	156 196 €	31%
Résultat	-122 519 €	-69 671 €	-248 710 €	-269 452 €	-371 007 €	38%

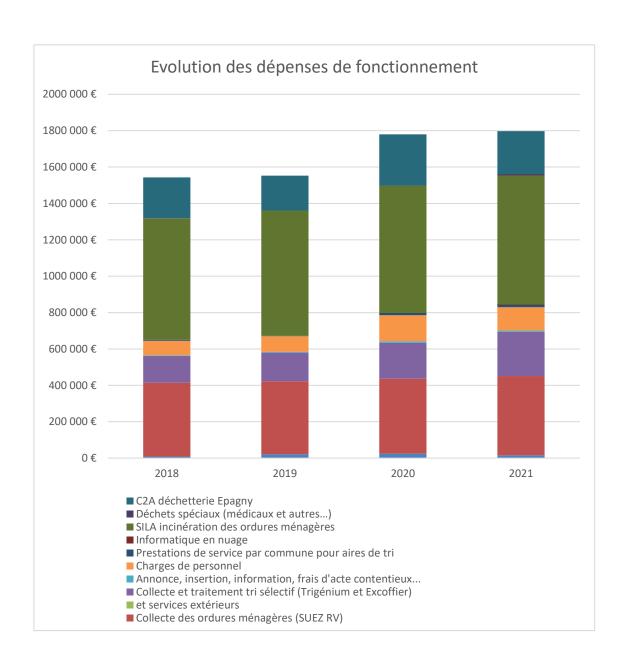
Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID: 074-217400266-20221017-DEL_2022_074-DE

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
RESULTAT DE L'ANNEE	-33 387 €	-1 516 €	-131 360 €	-276 948 €	-288 114 €	-4%
Population INSEE de l'année	15 111	15 202	15 508	15 686	15 918	
€/Habitants	-2,21	-0,1	-8,47	-17,66	-18,10	



Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID: 074-217400266-20221017-DEL_2022_074-DE

B. Annexes



Annexe 1 : Détermination des typologies de collectivités

Typologie	Définition
URBAIN dense	La collectivité est classée 'URBAIN DENSE' si elle n'est pas 'Touristique ou commercial' ET si sa densité de logements > 200 logements/km2 OU si sa densité de logements > 35 logements/km2 et son taux d'habitat collectif > 45 % ET si la densité de logements > 1 800 logements/km2 bâti
URBAIN	La collectivité est classée 'URBAIN' si elle n'est pas 'Touristique ou commercial' ET si sa densité de logements > 200 logements/km2 OU si sa densité de logements > 35 logements/km2 et son taux d'habitat collectif > 45 % ET si la densité de logements <= 1 800 logements/km2 bâti
MIXTE	La collectivité est classée 'MIXTE' si elle n'est ni 'Touristique ou commercial', ni 'Urbain dense', ni 'Urbain', ni 'Rural'
MIXTE à dominante urbaine	La collectivité est classée 'MIXTE à dominante urbaine' si elle n'est ni 'Touristique ou commercial', ni 'Urbain dense', ni 'Urbain', ni 'Rural' ET si sa densité de logements > 80 logements/km2
MIXTE à dominante rurale	La collectivité est classée 'MIXTE à dominante rurale' si elle n'est ni 'Touristique ou commercial', ni 'Urbain dense', ni 'Urbain', ni 'Rural' ET si sa densité de logements <= 80 logements/km2
RURAL	La collectivité est classée 'RURAL' si elle n'est pas 'Touristique ou commercial' ET si sa densité de logements <= 35 logements/km2 et son taux d'habitat collectif <= 20 %
RURAL avec ville centre	La collectivité est classée 'RURAL avec ville centre' si elle n'est pas 'Touristique ou commercial' ET si sa densité de logements <= 35 logements/km2 et 10 % < taux d'habitat collectif <= 20 %
RURAL dispersé	La collectivité est classée 'RURAL dispersé' si elle n'est pas 'Touristique ou commercial' ET si sa densité de logements <= 35 logements/km2 et son taux d'habitat collectif <= 10 %
TOURISTIQUE ou COMMERCIAL	La collectivité est classée 'TOURISTIQUE et/ou COMMERCIAL' si elle remplit au moins l'un des 3 critères suivants : nombre de lits touristiques/hab > 1,5 OU taux de résidences secondaires > 50 % OU >= 10 commerces/1 000 hab
Très TOURISTIQUE	La collectivité est classée 'TRES TOURISTIQUE' si : nombre de lits touristiques/hab > 2,5
TOURISTIQUE urbain	La collectivité est classée 'TOURISTIQUE urbain' si : nombre de lits touristiques/hab <= 2,5 ET densité de logements > 100 logements/km2
Autre TOURISTIQUE	La collectivité est classée 'autre TOURISTIQUE' si : nombre de lits touristiques/hab < 2,5 ET densité de logements < 100 logements/km2
Non précisé	Typologie non précisée